

Retours & Garantie

Article 1.1 – Échanges (Si Applicable)

Nous remplaçons les produits seulement s'ils sont défectueux ou abimés. Si vous désirez effectuer un échange pour le même produit, envoyez-nous tout d'abord un email à contact@cybrtechs.com.

Article 1.2 – Remboursements (Si Applicable)

Une fois le produit reçu et inspecté, nous vous enverrons un mail pour vous dire que nous avons bien reçu l'objet retourné. Nous vous notifierons également de l'acceptation ou du refus de votre demande de remboursement.

Si votre demande est approuvée, votre remboursement sera traité et vous serez crédité automatiquement sur votre carte de crédit ou au mode de paiement original, dans les 5 jours ouvrables.

Article 1.3 – Retard Ou Absence De Remboursement (Si Applicable)

Si vous n'avez pas encore reçu votre remboursement, veuillez vérifier à nouveau votre compte bancaire. Ensuite, contactez l'organisme détenteur de votre carte de crédit, le remboursement pourrait prendre du temps à apparaître. Pour finir, contactez votre banque. Il y a parfois un délai de traitement avant qu'un remboursement ne soit crédité.

Si vous avez fait tout cela et que vous n'avez toujours pas reçu votre remboursement, merci de nous contacter à contact@cybrtechs.com.

Les frais d'envoi concernant le retour de votre produit seront à votre charge. Ils ne sont pas remboursables. Si vous souhaitez un remboursement, le coût des frais d'envoi du retour seront déduits de celui-ci.

Selon l'endroit où vous vivez, le délai nécessaire à la réception de votre produit de remplacement peut varier.

Article 2.1 – Couverture De Garantie

La garantie CYBR est limitée aux termes cités ci-après :

CYBR (“CYBR Technologies”) garantit ses produits contre tout défaut du matériel et de la main d’œuvre pour une période d’ UN (1) AN à partir de la date originale d’achat en fonction du produit et des exceptions indiquées ci-dessous. Vous pouvez facilement obtenir une EXTENSION DE GARANTIE supplémentaire d'UN (1) an en bas de notre site web. Dans ce cas, votre garantie est de DEUX (2) ANS au total.

Si un défaut est présent, à sa convenance, CYBR (1) répare le produit gratuitement, utilisant des pièces de remplacement neuves ou réusinées, (2) échange le produit contre un produit neuf ou reconditionné avec des pièces neuves ou en bon état, rendant le produit aussi fonctionnel que celui d’origine, ou (3) rembourse le prix d’achat du produit.

Un produit/une pièce de remplacement prend le temps de garantie restant du produit d’origine ou QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS à partir de la date de remplacement ou réparation, selon celui qui vous octroie le temps de garantie le plus long. Quand un produit ou une pièce est échangé(e), le produit (ou la pièce) de remplacement devient votre propriété et le produit remplacé devient la propriété de CYBR. Quand un remboursement est effectué, votre produit devient la propriété de CYBR.

CYBR réparera, remplacera ou remboursera le produit défectueux à sa convenance s’il est retourné durant la période de garantie à notre service de réparation avec une preuve d’achat indiquant la date d’achat.

Article 2.2 – Exclusions Et Limitations

Qu’est-ce que la garantie ne couvre pas ?

La garantie ne couvre pas les défauts, dysfonctionnements ou défaillances apparaissant suite à : une installation incorrecte; l’usure normale; une utilisation abusive ou l’incapacité à suivre les instructions du manuel utilisateur; les abus; un démontage non autorisé; ou une utilisation avec un équipement incorrect, fortuit ou défectueux. Si vous faites tomber votre produit ou le plongez dans l’eau, la garantie ne s’applique pas. S’il y a des marques de mâchage sur le câble, la garantie ne s’appliquera pas. Dans aucun cas CYBR ne pourra être tenu responsable en cas de blessure personnelle, ou de dommage accidentel, spécial, indirect ou consécutif quel qu’il soit qui vienne ou qui soit lié à votre utilisation du produit, indépendamment de la théorie de responsabilité (contrat, délit ou autre). De plus, les dommages indirects et accidentels ne sont pas récupérables par cette garantie.

Article 2.3 – Obtenir Service De Garantie

Afin d'obtenir le remplacement ou la réparation d'un produit couvert, merci de suivre les instructions ci-dessous :

Les envois de retour sont à la charge du client, et le retour doit être accompagné de la preuve originale d'achat. Vous devez assurer et suivre l'envoi de façon appropriée parce que vous êtes responsable du produit jusqu'à son arrivée chez CYBR.

Que fera CYBR pour corriger le problème ?

CYBR, à sa convenance, répare ou remplace tout produit dont la preuve de la défaillance matérielle ou de fabrication a été établie. Si votre produit n'est plus fabriqué, ou en rupture de stock, à sa convenance, CYBR peut le remplacer par un produit CYBR similaire ou meilleur.

Comment obtenir un service de garantie ?

Si votre produit est défectueux et couvert par notre garantie, nous vous demanderons de contacter le service client de CYBR sur contact@cybrtechs.com en fournissant une preuve d'achat indiquant la date d'achat.